

André Vachon
Directeur des Éditions,
Les Presses de l'Université Laval

(1962)

“État des recherches sur le régime français (1632-1760).”

Un document produit en version numérique par Diane Brunet, bénévole,
Diane Brunet, bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi
Courriel: Brunet_diane@hotmail.com
[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par [Diane Brunet](#), bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi à partir du livre de :

à partir de l’ouvrage:

André Vachon

“État des recherches sur le régime français(1632-1760).”

Un texte publié dans l’ouvrage sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, **Situation de la recherche sur le Canada français**, pp. 11-24. Premier colloque de la revue RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval. Québec : Les Presses de l’Université Laval, 1962, 296 pp.

[Autorisation formelle confirmée le 6 février 2006 au téléphone par M. Yves Martin et confirmée par écrit le 7 février 2006 de diffuser la totalité de ses œuvres: articles et livres]



Courriel : yves_martin@sympatico.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

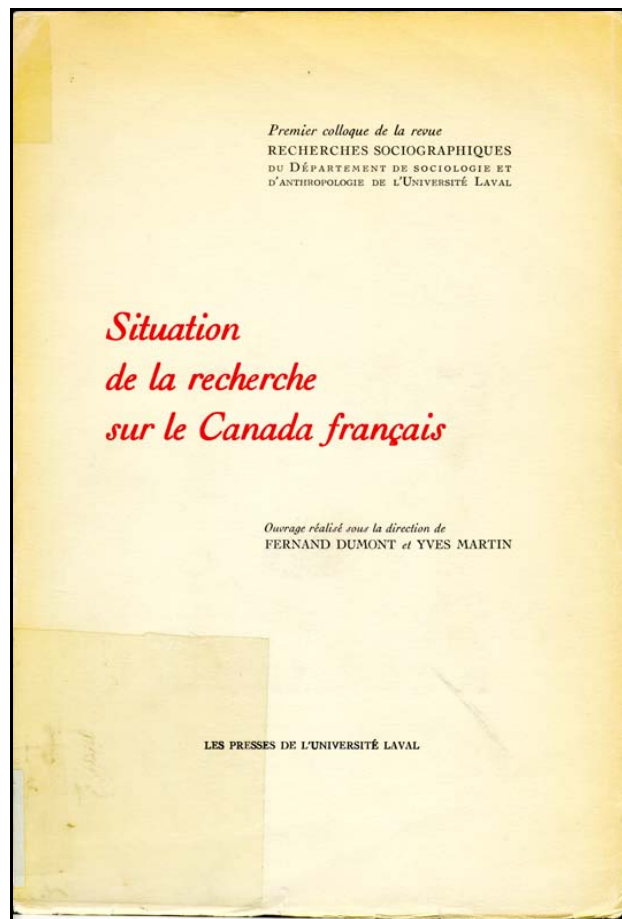
Édition numérique réalisée le 5 avril 2013 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



André Vachon

Directeur des Éditions,
Les Presses de l'Université Laval

“État des recherches sur le régime français
(1632-1760).”



Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, **Situation de la recherche sur le Canada français**, pp. 11-24. Premier colloque de la revue RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1962, 296 pp.

[11]

Situation de la recherche sur le Canada français

I. Perspectives historiques

André Vachon

Directeur des Éditions,
Les Presses de l'Université Laval

“État des recherches sur le Régime français (1632-1760)”.

[pp. 11-24.]

[Retour à la table des matières](#)

Il convient de féliciter les organisateurs de ce colloque d'avoir inscrit, en tête du programme, un exposé de l'état actuel des recherches sur le régime français. Pour comprendre la société canadienne-française d'aujourd'hui, il est essentiel en effet de remonter à l'époque déjà lointaine où s'est formée cette société. Mais, par suite de l'abondance même des études consacrées à la Nouvelle-France, il n'est pas facile de faire le partage entre les connaissances acquises et les connaissances à acquérir. Pour donner une idée exacte de la situation, il eût fallu lire une quantité énorme de volumes, d'articles de revue et de thèses manuscrites. Or, dans mon inventaire, je m'en suis tenu délibérément aux ouvrages publiés en librairie, sans toutefois négliger entièrement les articles de revue. C'est dire les limites de cet exposé,

qui risque de ne donner, à la question posée, qu'une réponse partielle. D'autant plus que le sujet qu'on m'a confié est très vaste. Pour le traiter d'une façon un peu complète, il faut faire l'inventaire des études portant sur chacun des aspects principaux de la vie canadienne au XVII^e et au XVIII^e siècles : vie politique, vie économique, explorations, vie religieuse, vie sociale. Est-il nécessaire d'ajouter que ces divisions, utiles pour les fins de notre enquête, ne correspondent guère à la réalité de la vie, laquelle ne se cloisonne pas en sections étanches.

1. La vie politique

Dans cette première partie, j'entends parler des études portant sur les institutions administratives, sur les relations politiques de la Nouvelle-France avec les colonies anglaises d'Amérique et avec les Indiens et sur l'histoire militaire.

On a assez bien étudié jusqu'ici les institutions administratives de la fin du régime français, au moment où elles avaient en quelque sorte atteint leur plein développement. L'apport de Frégault ¹ et de Filteau ², en ce domaine, [12] a été considérable. Mais la plupart des travaux sur l'administration portent exclusivement sur le rôle du gouverneur général, de l'intendant et du conseil souverain : dans sa thèse sur *L'administration de la Nouvelle-France*, ³ Lanctot s'en tient à ces trois institutions ; Du Bois Cahall ⁴ et Delalande ⁵, pour leur part, étudient le

¹ Guy Frégault, *La civilisation, de la Nouvelle-France (1713-1744)*, Montréal, Société des Éditions Pascal, [1944], 285 p., 21cm.

² Gérard Filteau, *La naissance d'une nation ; tableau du Canada en 1755*, Montréal, Éditions de l'A.C.-F., [1937], 2 vol. 20.5cm. L'ouvrage le plus complet que nous ayons sur les institutions politiques, économiques, religieuses et sociales de la Nouvelle-France.

³ Gustave LANCTOT, *L'administration de la Nouvelle-France : l'administration générale*, Paris, H. Champion, 1929, 169 p., 25.5 cm.

⁴ Raymond DU BOIS CAHALL, *The Sovereign Council of New France*, New-York, Columbia University, 1915, 274 p., 24 cm.

⁵ J. DELALANDE, *Le Conseil souverain de la Nouvelle-France*, Québec, Ls-A. Proulx, Imprimeur du Roi, 1927, 358 p., 19 cm. L'auteur s'attache surtout à la description des fonctions du conseil souverain. Ce volume est toutefois inférieur au précédent.

conseil souverain. Seul Filteau est allé largement au-delà de ces trois institutions. Enfin, il existe, à côté de ces études plus élaborées, quelques articles de J.-Edmond Roy,⁶ de P.-Georges Roy⁷ et d'E.-Z. Massicotte⁸ sur les cours de justice royales ou seigneuriales.

Mais notre connaissance des institutions administratives de la Nouvelle-France est loin d'être parfaite. Il faudrait étudier à fond le mécanisme et le fonctionnement des diverses cours de justice, le rôle des compagnies qui, même après 1674, participèrent à l'administration coloniale, le bureau du Domaine du roi, etc. Il faudrait également suivre l'évolution des différentes institutions, afin de dégager l'esprit qui a inspiré leur élaboration — ce qui doit être en définitive le but ultime de ces recherches. Enfin, il est essentiel que l'étude des institutions administratives ne se fasse pas uniquement à partir des grands documents officiels que sont les commissions des gouverneurs et des intendants, l'édit de création du conseil souverain ou la correspondance générale. Il faut que les historiens s'imposent de dépouiller et d'étudier les archives administratives pour voir comment, dans la réalité, fonctionnaient ces institutions, comment elles s'adaptaient aux besoins nouveaux. Car, des principes théoriques affirmés dans les documents officiels à l'application dans la pratique quotidienne, il y a souvent un écart considérable.

Une telle étude des institutions administratives est, à mon sens, inséparable de l'étude du droit en Nouvelle-France. Nous avons bien eu, il y a un demi-siècle et plus, quelques historiens du droit canadien,⁹

⁶ Citons par exemple *La justice seigneuriale de Notre-Dame-des-Anges*, s.l., s.d., 23 p., 24 cm. les Mémoires de la Société royale du Canada, 1915, section I, 173-187.

⁷ Par exemple « Les Conseillers au Conseil souverain », dans les *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1915, section I, 173-187.

⁸ Entre autres : « Les tribunaux et les officiers de justice de Montréal sous le régime français », *Bulletin des Recherches historiques*, XXXVII, 1931, 122-128, 179-192, 252-256, 302-313.

⁹ B.-A. TESTARD DE MONTIGNY, *Histoire du droit canadien*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1869, 984 p., 23 cm.

Edmond LAREAU, *Histoire du droit canadien*, 2 vol., Montréal, Librairie générale de droit et de jurisprudence, A. Périard, libraire-éditeur, 1888-1889, 518 et 544 p., 22cm.

Rodolphe LEMIEUX, *Les origines du droit franco-canadien*, Montréal, C. Théoret, éditeur, 1901, XXIX + 483 p., 23 cm.

mais leurs [13] ouvrages ont beaucoup vieilli. Voilà certainement un champ considérable d'activité pour les historiens et les juristes.

À la politique extérieure de la Nouvelle-France, on a consacré peu d'études spéciales, si l'on excepte l'article de Shortt et Chapais, « The Colony in its Political Relations »¹⁰ publié dans *Canada and its Provinces*. Cette étude demeure la plus complète — elle couvre tout le régime français — et l'une des meilleures que nous ayons à ce sujet. Plusieurs historiens néanmoins ont écrit là-dessus de fort bonnes pages dans des ouvrages plus généraux : Desrosiers dans son *Iroquoisie*,¹¹ Lanctot dans son *Histoire du Canada*,¹² Chapais dans son *Jean Talon*¹³ et Eccles dans son ouvrage sur Frontenac¹⁴ ont traité cette question pour le XVII^e siècle : Frégault l'a fait d'une façon très complète dans la plupart de ses ouvrages¹⁵ sur le XVIII^e siècle ; sans oublier la synthèse du chanoine Groulx dans les deux premiers tomes de son *Histoire du Canada français*.¹⁶

D'une façon générale, la politique de la Nouvelle-France à l'endroit des colonies anglaises a été bien étudiée. Mais, dans la mesure où l'on comprendra mieux les problèmes économiques de la Nouvelle-France, la politique de la métropole française et les visées des colonies anglaises, on sera peut-être amené à nuancer ou même à rectifier certaines interprétations.

¹⁰ Adam SHORTT et Thomas CHAPAIS, « The Colony in its Political Relations », dans *Canada and its Provinces*, Toronto, 1913-1914, II, 315-378.

¹¹ Léo-Paul DESROSIERS, *Iroquoisie* {1534-1646}, vol. I, Montréal, Institut d'histoire de l'Amérique française [1947], 351 p., 18.5 cm. Seul ce premier volume a paru. Desrosiers a toutefois publié un bon nombre d'articles sur le même sujet dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française* et dans les *Cahiers des Dix*.

¹² Gustave LANCTOT, *Histoire du Canada*, vol. I : *Des origines au régime royal*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1959, 460 p., 21.5 cm.

¹³ Thomas CHAPAIS, *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France (1665-1672)*, Québec, Imprimerie S.-A. Demers, 1904, 540 p., 23.5 cm.

¹⁴ W. J. ECCLES, *Frontenac, the Courtier Governor*, Toronto, McClelland and Stewart, Limited, [1959], 406 p., 24cm.

¹⁵ Voir note 1, page 11, et les notes 4, 5 et 6, page 14.

¹⁶ Lionel GROULX, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, [Montréal], L'Action nationale, [1950 et 1951], 221 et 302 p., 21.5 cm.

Si la politique de la Nouvelle-France à l'endroit des colonies anglaises d'Amérique a été bien étudiée, je ne crois pas qu'on puisse en dire autant de la politique coloniale à l'endroit des Indiens. Un grand nombre d'historiens ont abordé cette question, mais il me semble que, Desrosiers ¹⁷ mis à part, on n'a pas suffisamment tenté de comprendre l'Indien, qu'on a trop souvent étudié comme s'il eût été un produit de la civilisation occidentale et chrétienne, et en lui prêtant des préoccupations, des réactions ou des sentiments qui n'ont jamais été les siens. Par suite de cette ignorance des Indiens, on n'a pas toujours su juger correctement la politique française à leur égard et l'on s'est trompé assez souvent sur la portée réelle de telle attitude des autorités françaises vis-à-vis des Indiens ou de ces derniers vis-à-vis des Français.

[14]

Personnellement, je déplore beaucoup l'absence de bonnes études sur les Indiens de la Nouvelle-France et le fait que les historiens ne les aient pas davantage intégrés à notre histoire. Les Indiens, il est vrai, ont été étudiés par un nombre d'ailleurs restreint d'anthropologues canadiens : Barbeau, Beaugrand-Champagne, Rousseau, Jenness. Mais trop peu d'historiens ont emprunté les méthodes ou utilisé les conclusions des anthropologues. De sorte que historiens et anthropologues continuent de s'ignorer, alors qu'ils trouveraient tellement d'avantages à collaborer. Cette collaboration nous vaudrait peut-être quelques ouvrages de la valeur de celui de Bailey, *The Conflict of European and Eastern Algonkian Cultures* ¹⁸, qui est une contribution vraiment remarquable à l'étude de la civilisation canadienne.

Dans la politique extérieure de la Nouvelle-France, l'histoire militaire occupe une place importante. Or, dans ce domaine, le nombre des publications est considérable. Mais, à y regarder de plus près, une grande partie de ces publications consiste en éditions de textes (récits de batailles, journaux d'officiers, rapports, etc.). Les études sont moins nombreuses, et quelques-unes assez faibles, soit que l'on ait méconnu les intérêts économiques qui animaient les belligérants, ou que l'on n'ait pas suffisamment compris la mentalité des Indiens alliés ou en-

¹⁷ Voir note 2 ci-haut.

¹⁸ Alfred G. Bailey, *The Conflict of European and Eastern Algonkian Cultures, 1504-1700. A study in Canadian civilization*. Saint John, New Brunswick Museum, 1937, 206 p., 25 cm.

nemis. Par contre, il y en a d'excellentes : celles de Desrosiers dans l'*Iroquoisie*,¹⁹ d'Eccles dans son étude sur Frontenac²⁰ et de Frégault dans *Iberville le Conquérant*²¹ François Bigot²² et *La guerre de la Conquête*.²³ Il reste néanmoins à combler certaines lacunes : les expéditions de Tracy, la guerre de Succession d'Espagne et les guerres d'Acadie mériteraient d'être mieux connues. Signalons enfin que l'armature militaire de la colonie reste à étudier dans le détail. On n'a guère là-dessus que quelques études trop brèves et trop générales, comme celles de Lanctot sur *Les troupes de la Nouvelle-France*²⁴ ou de Filteau dans *La naissance d'une nation*.²⁵

Au moment de terminer ces considérations sur l'étude de la vie politique en Nouvelle-France, je veux attirer l'attention sur le fait que bien peu d'administrateurs coloniaux ont été l'objet d'études poussées, si ce n'est [15] Talon²⁶ et Bigot²⁷ parmi les intendants et, parmi les gouverneurs—Champlain mis à part —, Frontenac²⁸, Vaudreuil II²⁹ et (à peine) La Galissonnière³⁰. N'est-il pas significatif et inquiétant à la fois que ceux-là mêmes qui dirigèrent la politique de la Nouvelle-France soient si peu connus ? Si l'on a beaucoup étudié l'histoire poli-

¹⁹ Voir note 2, page 13.

²⁰ Voir note 5, page 13.

²¹ Guy Frégault, *Iberville le Conquérant*, Montréal, Pascal, [1944], 415 p., 21.5 cm.

²² Guy Frégault, *François Bigot, administrateur français*, Montréal, Institut d'Histoire de l'Amérique française, 1948, 2 vol., 442 et 415 p., 21.5 cm.

²³ Guy Frégault, *La guerre de la conquête*, Montréal, Fides [1955], 514 p., 25 cm.

²⁴ Gustave Lanctot, « Les troupes de la Nouvelle-France », *The Canadian Historical Association Report*, 1926, 40-60.

²⁵ Voir note 2, page 11.

²⁶ Voir note 4 page 13.

²⁷ Voir note 5, page 14.

²⁸ Henri Lorin, *Le comte de Frontenac ; étude sur le Canada français à la fin du XVII^e siècle*, Paris, A. Colin & Cie, 1895, 502 p., 22.5 cm. Voir aussi note 5, page 13.

²⁹ Guy Frégault, *Le grand marquis, Pierre de Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane*, Montréal, Fides, 1952, 481 p., 21 cm.

³⁰ Voir les articles de Roland Lamontagne dans la *Revue d'Histoire de L'Amérique française* des dernières années.

tique de la Nouvelle-France, il reste encore bien des connaissances à parfaire.

2. La vie économique

S'il me fallait caractériser d'un mot l'état actuel des recherches sur l'économie de la Nouvelle-France, je dirais que nous n'avons pas encore d'études économiques en profondeur ou, si l'on veut, que nous avons des études économiques sans chiffres. Nous manquons en effet de travaux fondés sur le dépouillement systématique des greffes des notaires, des documents seigneuriaux, des livres de comptes des communautés et des particuliers, et des archives portuaires de France. Aussi longtemps que ces sources n'auront pas été exploitées, on devra se contenter de faire l'histoire économique d'après certaines données très générales et très partielles de la Correspondance générale ou des Ordres du Roi. Ces sources officielles, si elles donnent une idée générale de l'orientation et des caractéristiques principales de l'économie canadienne au XVII^e et au XVIII^e siècles, ne permettent toutefois pas d'expliquer tous les phénomènes socio-économiques et, surtout, elles manquent singulièrement de nuances.

En attendant ces études plus approfondies, sur quoi pouvons-nous compter actuellement ? Il y a d'abord, dans plusieurs revues et notamment dans le Bulletin des Recherches historiques, un grand nombre de petites études de détail dont l'ensemble constitue certainement un riche apport à la connaissance de la vie économique du régime français, mais auxquelles on n'a pas suffisamment accordé d'attention. Mentionnons les articles de Suite, de P.-G. Roy et surtout de E.-Z. Massicotte. D'autres travaux, plus considérables, sont également précieux : les articles de Mgr Tessier sur les Forges du Saint-Maurice ³¹, de P.-G. Roy sur la construction des navires ³², par exemple, et l'ouvrage bien documenté de J.-Noël Fauteux sur l'industrie [16] en Nou-

³¹ Voir les *Cahiers des Dix*, 12, 1947, 53-74 ; 13, 1948, 63-84 ; 14, 1949, 165-186 ; 15, 1950, 163-184.

³² Pierre-Georges Roy, « La Construction Royale de Québec », *Cahiers des Dix*, 11, 1946, 141-190.

velle-France.³³ Ce dernier ouvrage, qui consacre un chapitre à chacune des industries du régime français, a le mérite d'être un inventaire très complet ; on regrette toutefois que Fauteux n'ait pas jugé bon d'enrichir son étude d'une conclusion qui eût pu être une excellente synthèse de cette question.

Il faut également mentionner quelques études remarquables portant sur l'un ou l'autre des aspects importants de la vie économique de la Nouvelle-France : l'ouvrage classique de Biggar, *The Early Trading Companies of New France* ;³⁴ les ouvrages d'Innis sur la traite des fourrures³⁵ et les pêcheries ;³⁶ l'article de Shortt, « The Canadian Currency and Exchange under French Rule » :³⁷ et les travaux de Salone³⁸ et de Caron³⁹ sur la colonisation. Des recherches plus minutieuses dans des sources encore insuffisamment exploitées pourront certainement apporter des corrections à ces ouvrages, mais il reste que ce sont là d'excellentes études de base.

À côté de ces études de détail, il y a quelques synthèses, comme l'article de Shortt, « The Colony in its Economic Relations »,⁴⁰ publié dans *Canada and its Provinces*. En outre, certaines histoires économiques accordent quelques chapitres au régime français : Mary Quayle

³³ Joseph-Noël Fauteux, *Essai sur l'industrie au Canada sous le régime français*, 2 vol., Québec, Louis Proulx, Imprimeur du roi, 1927, 572 p., 19 cm.

³⁴ H. P. Biggar, *The Early Trading Companies of New France*, Toronto, 1901, 308 p., 27.5 cm.

³⁵ Harold A. Innis, *The Fur Trade in Canada ; An Introduction to Canadian Economic History*, New-Haven, Yale University Press ; Londres, H. Milford, Oxford University Press, 1930, 44 p., 24.5 cm.

³⁶ Harold A. Innis, *The Cod Fisheries ; The History of an International Economy*, New-Haven, Yale University Press ; Toronto, Ryerson Press, 1940, xv -f- 520 p., 24 cm.

³⁷ Adam Shortt, « Canadian Currency and Exchange under French Rule », *Journal of the Canadian Banker's Association*, I, 1898-99, 147-

³⁸ Emile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France. Étude sur les origines de la nation canadienne-française*, Paris, Guilmoto, 1906, XII + 467 p., 22 cm.233.

³⁹ Ivanhoe Caron, *La colonisation du Canada sous la domination française ; précis historique*, XII + 90 p., 26 cm.

⁴⁰ Adam Shortt, « The Colony in its Economic Relations », dans *Canada and its Provinces*, II, 445-530.

Innis ⁴¹ consacre à la Nouvelle-France 52 pages, mais son étude est aujourd'hui dépassée par celle d'Easterbrook et Aitken, ⁴² beaucoup plus dense et mieux charpentée, qui consacre un peu plus de 100 pages au régime français. Il reste néanmoins que ces généralisations ont besoin d'être soumises à la vérification stricte des chiffres que peuvent fournir les greffes des notaires, les documents seigneuriaux, les livres de comptes et les archives portuaires.

C'est donc à cette étude en profondeur, basée sur le dépouillement systématique de sources aussi abondantes que riches, qu'il faut désormais s'attaquer. Car tout ce que contiennent les sources officielles a été utilisé [17] avec beaucoup de méthode et d'intelligence par quelques historiens et en particulier par Paul-Emile Renaud dans son étude très complète — elle touche à tous les secteurs de l'activité économique — sur *Les origines économiques du Canada*. ⁴³ Je ne crois pas qu'on puisse aller beaucoup plus loin que Renaud, à moins d'avoir recours à de nouvelles sources d'information. Et cela est possible, comme l'a prouvé Jean Hamelin dans son étude récente sur l'économie de la Nouvelle-France. ⁴⁴ Après avoir dépouillé les livres de comptes du Séminaire de Québec, Hamelin a pu, par exemple, tracer la première courbe du blé qui soit fondée sur une étude rigoureuse des prix. Paul-Emile Renaud et Jean Hamelin ont tracé la voie : souhaitons qu'une équipe d'historiens poursuive ces recherches qui ne peuvent être que fructueuses.

⁴¹ Mary Quayle Innis, *An Economic History of Canada*, Toronto, The Ryerson Press, 1935, 3^e éd., 1948, 363 p.

⁴² W. T. EASTERBROOK et Hugh G. J. AITKEN, *Canadian Economic History*, Toronto, The Macmillan Company of Canada, Limited, 1956, XX + 606 p., 25 cm.

⁴³ Paul-Émile RENAUD, *Les origines économiques du Canada ; l'œuvre de la France*, Marnes, Gabriel Énault, imprimeur-éditeur, 1928, 488 p., 24.5 cm.

⁴⁴ Jean HAMELIN, *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, Les Presses universitaires Laval, 1960, 137 p., 25.5 cm. (*Cahiers de l'Institut d'histoire*, n^o 3.)

3. *Les explorations*

Arrêtons-nous un instant seulement aux études sur les explorations en Nouvelle-France. Si les voyages de Cartier et de Champlain sont bien connus maintenant, les études sur les explorations de la période 1635-1670 demanderaient d'être revues, car les travaux de Gosselin ⁴⁵, de J.-E. Roy ⁴⁶ et de Justin Winsor ⁴⁷ sont aujourd'hui nettement dépassés. Toutefois, grâce à l'étude définitive de Grâce Lee Nute, ⁴⁸ les explorations de Radisson et de Des Groseilliers ne posent plus guère de problèmes. Grâce aussi aux travaux récents de Delanglez, ⁴⁹ de Frégault ⁵⁰ et de Groulx, ⁵¹ les connaissances sur les découvertes de Jolliet et Marquette et de La Salle ont fait de grands progrès, quoique La Salle reste encore à étudier, je crois. De même, pour le XVIII^e siècle, toute l'entreprise de La Vérendrye et de ses fils mériterait d'être étudiée d'une façon plus systématique.

⁴⁵ Auguste GOSSELIN, *Jean Nicolet et le Canada de son temps, 1618-1642*, Québec, Laflamme, 1905, 280 p., 19 cm. Le même, Jean Bourdon et son ami l'abbé de Saint-Sauveur, Québec, Dussault & Proulx, 1904, 248 p., 19 cm.

⁴⁶ J.-Edmond ROY, *Le premier colon de Lévis, Guillaume Couture*, Lévis, Mercier & Cie, 1884, 160 p., 16.5 cm. Le même, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, vol. I, Lévis, Mercier & Cie, 1897, 202-224.

⁴⁷ Justin WINSOR, éd., *Narrative and Critical History of America*, Boston, Mifflin & Co., 1889, 8 vol. 27 cm.

⁴⁸ Grâce Lee NUTE, *Caesars of the Wilderness. Médart Chouart, sieur des Groseilliers and Pierre Esprit Radisson, 1618-1710*, New-York, Appleton, [1943], 386 p., 23 cm.

⁴⁹ Jean de DELANGLEZ, s.j., *Life and Voyages of Louis Jolliet, 1645-1700*, Chicago, Institute of Jesuit History, 1948, 289 p., 23.5 cm. Le même, *Some La Salle Journeys*, Chicago, Institute of Jesuit History, 1938, 103 p., 23.5 cm.

⁵⁰ Voir note 4, page 14.

⁵¹ Lionel GROULX. *Notre grande aventure. L'empire français en Amérique du Nord, 1535-1760*, Montréal, Fides, [1958], 302 p., 24.5 cm.

[18]

4. La vie religieuse

L'importance des entreprises missionnaires et l'ampleur du rôle joué par l'Église sous le régime français sont si grandes qu'on ne saurait en négliger l'étude sans risquer de ne rien comprendre à l'histoire de la Nouvelle-France. Pendant longtemps (1632-1663), la mission canadienne prend le pas sur la colonie, laquelle est en quelque sorte à la remorque de la mission ; et, même après 1663, les préoccupations et le travail missionnaires conservent, au pays, une place à part. À partir de 1659, cependant, Mgr de Laval commence à organiser l'Église canadienne proprement dite et lui donne des institutions destinées à répondre aux besoins de la colonie. À cause de la grande influence qu'ils exercèrent sur leurs contemporains, ces hommes — Mgr de Laval, les Jésuites — et ces femmes aussi — Marie de l'Incarnation, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys — qui sont à l'origine de notre histoire religieuse, méritent d'être mieux connus. Une excellente connaissance de leur spiritualité et de leur doctrine est en effet essentielle à la compréhension du comportement religieux de la population.

On a beaucoup parlé des entreprises missionnaires, et de celles, en particulier, de la première moitié du XVII^e siècle. Mais, trop souvent, s'est-on contenté de paraphraser les *Relations des Jésuites* ou de laisser courir son imagination. Pour beaucoup d'écrivains, la vie des missionnaires devint un roman d'aventures. Il existe toutefois des études d'une conception plus scientifique, dont l'ouvrage considérable de Rochemonteix sur les Jésuites de la Nouvelle-France au XVII^e et au XVIII^e siècles ⁵². Un peu dépassés aujourd'hui, les travaux de Rochemonteix ont été repris en partie, mais d'une façon plus rigoureuse, par quelques Jésuites canadiens : les pères Léon Pouliot, ⁵³ Florian Lari-

⁵² Camille de Rochemonteix, s.j., *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle*. . . , Paris, Letouzé & Ané, 1895-96, 3 vol. 22.5 cm. Le même, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII^e siècle* . . . , Paris, Alphonse Picard & Fils, 1906, 2 vol. 22.5 cm.

⁵³ Léon POULIOT, s.j., *Étude sur les Relations des Jésuites de la Nouvelle-France, 1632-1672*, Paris, Desclée de Brouwer & Cie, 1940, 319 p., 24.5

vière, ⁵⁴ René Latourelle ⁵⁵ et Jean Côté, ⁵⁶ entre autres. D'une façon générale, toutefois, les historiens des missions, après Rochemonteix, ne se sont guère intéressés qu'à l'époque héroïque, celle des martyrs. Outre l'ouvrage de Rochemonteix, et celui — plus général — de Gosselin sur l'Église canadienne, ⁵⁷ il n'y a à peu près pas [19] d'études sur les missions postérieures à la suppression des *Relations des Jésuites* en 1672. Il y a donc là une lacune à combler. Il faudrait également étudier les entreprises missionnaires du Séminaire des Missions Étrangères de Québec, du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal et la mission de l'Acadie. De plus, les remarques que j'ai faites précédemment sur la nécessité de mieux connaître les Indiens s'appliquent éminemment au problème missionnaire. Jusqu'ici, les historiens des missions n'ont guère poussé leurs recherches de ce côté. Pourtant, aussi longtemps qu'on n'aura pas étudié à fond les Indiens et leur civilisation, on ne pourra émettre de jugements valables sur les résultats et la portée des efforts missionnaires. Il est déplorable, à ce point de vue, qu'un ouvrage récent comme celui de Kennedy, *Jesuit and Savage in New France*, ⁵⁸ n'apporte guère de nouveau dans l'interprétation des problèmes missionnaires.

En somme, il faut maintenant étudier les entreprises missionnaires postérieures à 1670 — sans oublier celles des Récollets d'avant 1629,

cm. Le même, *Les Saints Martyrs canadiens*, Montréal, Bellarmin, [1949], 174 p., 18.5 cm.

- ⁵⁴ Florian LARIVIERE, s.j., *La vie ardente de saint Charles Garnier*, Montréal, Les Éditions Bellarmin, [1957], 212 p., 19.5 cm.
- ⁵⁵ René LATOURELLE, s.j., *Étude sur les écrits de saint Jean de Brébeuf*, Montréal, Les Éditions de l'Immaculée-Conception, 1952, 2 vol. 24.5 cm.
- ⁵⁶ Jean CÔTÉ, s.j., « L'institution des donnés », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, XV, 1961-62, 344-378.
- ⁵⁷ Auguste GOSSELIN, *La mission du Canada avant Mgr de Laval (1615-1659)*, Èvreux, Imprimerie de l'Eure, 1909, 176 p., 25 cm. Le même, *Vie de Mgr de Laval [...] 1622-1708*, 2 vol., Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & Frère, 1890, 22.5 cm. Le même, *L'Église du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la conquête*, 3 vol., Québec, Typ. Laflamme & Proulx, 1914-1917, 23.5 cm.
- ⁵⁸ J. H. KENNEDY, *Jesuit and Savage in New France*, New-Haven, Yale University Press, 1950, 206 p., 24 cm.

un peu trop négligées depuis Jouve ⁵⁹ — et surtout réinterpréter, grâce à une meilleure connaissance des Indiens et à une critique plus attentive des sources, tout l'effort missionnaire du régime français.



Le travail apostolique auprès des Indiens n'est toutefois qu'un aspect de la vie religieuse sous le régime français. À plusieurs égards, la vie de l'Église canadienne est pour nous plus importante. Quel est, sur ce point, ⁶⁰ l'état de nos connaissances ? Grâce aux travaux de Gosselin, nous avons une bonne vue d'ensemble de l'histoire de l'Église de la Nouvelle-France. En outre, plusieurs études de détail sur l'établissement du Séminaire de Québec et des dîmes, sur l'érection des paroisses, sur le régime des cures, complètent et précisent les travaux de Gosselin. La plupart de ces études se trouvent dans les Rapports de la Société canadienne d'Histoire de l'église catholique, organisme qui, depuis plus de vingt-cinq ans, a beaucoup contribué à la connaissance de l'histoire religieuse du régime français.

Il faudrait maintenant que l'on s'attache à étudier en profondeur certaines questions aussi importantes que l'organisation, le rôle et l'esprit du Séminaire de Québec, lequel devait, pour reprendre l'expression même de Mgr de Laval, « servir de clergé à cette nouvelle Église », par exemple, ou que les relations de l'Église et de l'État qui, malgré les travaux trop uniquement [20] narratifs d'Eastman ⁶¹ ou de Delanglez, ⁶² restent à expliquer. En outre, il faudrait étudier la vie et l'œuvre des évêques de la Nouvelle-France, qui ne nous sont guère connus qu'à travers l'histoire générale de Gosselin ou les biographies

⁵⁹ Odoric-Marie JOUVE, O.F.M.. *Les Franciscains et le Canada ; l'établissement de la foi, 1615-1629*, Québec, 1915, 506 p., 23 cm.

⁶⁰ Voir note 6, page 18.

⁶¹ Mack EASTMAN, *Church and State in Early Canada*, Edimbourg, 1915, 301 p., 24.5 cm.

⁶² Jean de DELANGLEZ, s.j., *Frontenac and the Jesuits*, Chicago, Institute of Jesuit History, 1939, 296 p., 23.5 cm.

trop sommaires de Mgr Têtu.⁶³ Il y a donc des lacunes à combler. Mais il y aura aussi à réinterpréter, grâce à une étude plus systématique et plus attentive des sources et avec le double éclairage de l'histoire religieuse de la France des XVII^e et XVIII^e siècles et de l'histoire générale de la Nouvelle-France, toute cette histoire religieuse du régime français qui, me semble-t-il, n'a été qu'à peine ébauchée.

Dans cette réinterprétation de l'histoire religieuse, on devra porter une attention spéciale à l'influence des différentes écoles de spiritualité qui, nombreuses au XVII^e siècle, marquèrent profondément plusieurs des maîtres spirituels de la colonie. L'influence d'un M. de Bernières sur toute la carrière de Mgr de Laval, par exemple, ne saurait impunément être négligée. Ces grandes figures religieuses — Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance, Maisonneuve — qui, avec Mgr de Laval, furent si présentes aux colons, doivent être étudiées si on veut comprendre un jour la mentalité religieuse des Canadiens du régime français. À part Dom Jamet,⁶⁴ qui fit en ce sens un travail remarquable, mais trop tôt interrompu, le père Porter⁶⁵ et tout récemment le jésuite Roustang,⁶⁶ les historiens ont quasi entièrement négligé cette étude. Aussi longtemps que cette lacune n'aura pas été comblée, notre connaissance de la société du régime français restera amputée de l'un de ses éléments essentiels.

⁶³ Mgr Henri TÊTU, *Les évêques de Québec*, Québec, N.-S. Hardy, 1889, 692 p., 23.5 cm.

⁶⁴ *Écrits spirituels et historiques* [de Marie de l'Incarnation], publiés par Dom Claude Martin [...] réédités par Dom Albert Jamet [...] avec des annotations critiques, des pièces documentaires et une biographie nouvelle. Paris, Desclée de Brouwer & Cie, 1929-1939, 4 vol. 25 cm. Dom Albert JAMET, *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716*, à l'Hôtel-Dieu de Québec, 1939, XLVII + 444 p., 33 cm.

⁶⁵ Fernand PORTER, o.f.m., *L'instruction catéchistique au Canada, Deux siècles de formation religieuse, 1663-1833*, Montréal, Les éditions franciscaines, 1949, 332 p., 24 cm.

⁶⁶ François ROUSTANG, s.j., *Jésuites de la Nouvelle-France*, Desclée de Brouwer, [1961], 351 p., 20 cm.

5. La société

Sous ce titre, j'entends parler brièvement de l'état des recherches sur la population, le régime seigneurial, les groupes sociaux et la vie intellectuelle et artistique du régime français.

Il y a peu d'études démographiques portant sur la Nouvelle-France. Pourtant, nombreux sont les chercheurs qui ont accumulé une masse impressionnante [21] de renseignements : Mgr Tanguay ⁶⁷ et le Père Archange Godbout, ⁶⁸ entre autres. Et combien d'articles précieux pour la connaissance de la population canadienne sous le régime français ont été publiés dans des revues comme le *Bulletin des Recherches historiques* ou les Mémoires de la Société généalogique canadienne-française. Néanmoins, on ne compte guère que deux études d'ensemble, du reste très inégales en valeur. La première, due à Georges Langlois, ⁶⁹ est assez faible, parce qu'elle ne repose pas sur une étude critique des chiffres fournis par les recensements ou les documents officiels. Or, je sais, pour y avoir beaucoup travaillé, que les recensements de la Nouvelle-France sont très incomplets : il y manque généralement le quart, quand ce n'est pas le tiers de la population. Beaucoup plus intéressante et précieuse est l'étude de Jacques Henripin sur la population de la Nouvelle-France au XVIII^e siècle. ⁷⁰ Fondée sur une méthode rigoureuse, elle tient compte davantage de la marge possible d'erreurs — l'auteur utilise les données de Tanguay — et établit d'une façon beaucoup plus satisfaisante les taux de nuptialité, de fécondité et de mortalité infantile qui font l'objet de ses recherches.

⁶⁷ Mgr Cyprien TANGUAY, Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, 7 vol., Province de Québec, Eusèbe Sénécal, imprimeur-éditeur, 1871-1890, 27 cm.

⁶⁸ Archange GODBOUT, o.f.m., *Nos ancêtres au XVII^e siècle*, publié par tranches dans le *Rapport de l'Archiviste de Québec* depuis 1951.

⁶⁹ Georges LANGLOIS, *Histoire de la population canadienne-française*, 2^e édition, Montréal, Albert Lévesque, 1935, 309 p. 19.5 cm.

⁷⁰ Jacques HENRIPIN, *La population canadienne au début du XVIII^e siècle. Nuptialité, fécondité, mortalité infantile*, Presses universitaires de France, 1954, 129 p., 24.5 cm.

Henripin a démontré la possibilité et l'utilité de telles études pour le régime français. Mais il reste beaucoup à faire. Ces recherches sur la population devraient s'étendre à l'immigration, à la composition de la société canadienne, à la densité et aux mouvements de la population. Signalons que nous avons en ce sens certains travaux de qualité : l'ouvrage de Lanctot sur les filles du roi, ⁷¹ l'étude de Malchelosse sur les faux sauniers, les prisonniers et les fils de famille en Nouvelle-France, ⁷² les chapitres consacrés par Renaud ⁷³ et Hamelin ⁷⁴ aux engagés et aux gens de métier, et plusieurs cartes sur le peuplement publiées par Marcel Trudel dans son *Atlas historique du Canada*. ⁷⁵

Il serait dommage que les études démographiques fussent négligées dans un pays où les anciens registres d'état-civil, les greffes des notaires [22] et les archives seigneuriales du régime français constituent une source unique de documentation.

La population de la Nouvelle-France vécut en grande majorité à l'intérieur du régime seigneurial, lequel fut à l'origine d'un mode de vie. C'est pourquoi il est essentiel de le bien étudier pour connaître la société du régime français. Or, sur le fonctionnement, la conception et le rôle du régime seigneurial, les bonnes études ne manquent pas. Outre l'ouvrage classique de Salone ⁷⁶ sur la colonisation, on a les études de Munro, ⁷⁷ de Heneker ⁷⁸ et de Morin, ⁷⁹ certains chapitres de Fré-

⁷¹ Gustave LANCTOT, *Filles de joie ou filles du roi. Étude sur l'immigration féminine en Nouvelle-France*, Montréal, Chanteclerc, 1952, 230 p., 19.5 cm.

⁷² Gérard MALCHELOSSE, « Faux sauniers, prisonniers et fils de famille en Nouvelle-France », *Cahiers des Dix*, 1944, 161-194. Autre étude dans *ibid.*, 1946, 261-311.

⁷³ Voir note 1, page 17.

⁷⁴ Voir note 2, page 17.

⁷⁵ Marcel Trudel, *Atlas historique du Canada français des origines à 1867*. Édition remaniée. Presses de l'Université Laval, 1961. 93 cartes, 28 cm.

⁷⁶ Voir note 6, page 16.

⁷⁷ William Bennet MUNRO, *The Seignorial System in Canada. A Study in French Colonial Policy*, New-York, Longmans, Green and Co., 1907, 296 p., 23 cm.

⁷⁸ Dorothy A. HENEKER, *The Seignorial Regime in Canada*, Québec, Imprimerie Ls-A. Proulx, 1927, 447 p., 20 cm.

⁷⁹ Victor MORIN, *Seigneurs et censitaires, castes disparues*, Éditions des Dix, 1941, 104 p., 24 cm.

gault ⁸⁰ et de Filteau, ⁸¹ de même que la plaquette de Marcel Trudel ⁸² qui explique minutieusement le fonctionnement du système. Mais tout n'a pas été dit sur le régime seigneurial. Il reste à faire beaucoup d'études de détail, grâce au dépouillement des archives seigneuriales et des greffes des notaires, sur les conditions des concessions, les relations de seigneur à colon, les communes, la banalité, etc. Mentionnons, comme un exemple de ces travaux de détail, l'excellent article de Roland Sanfaçon, « La construction du premier chemin Québec-Montréal et le problème des corvées ». ⁸³ Il est probable qu'à la suite de semblables études il faudra réviser certains jugements et certaines interprétations qui ont actuellement cours sur le régime seigneurial.

Mais la société du régime français déborde largement le cadre seigneurial. Comme en toute société, on y voit des fonctionnaires, des militaires, des clercs, des commerçants, des artisans. Il est extrêmement important d'étudier à fond le comportement économique et social de ces groupes, afin de découvrir leur mentalité et leurs aspirations collectives et de déterminer le rôle exact qu'ils jouèrent dans la société canadienne du régime français. Il faut bien avouer, pourtant, qu'en ce domaine on n'a guère d'études poussées, quoique, dans des ouvrages généraux de Groulx, ⁸⁴ de Frégault, ⁸⁵ de Munro, ⁸⁶ de Colby, ⁸⁷ de Jean Hamelin, ⁸⁸ on trouve des données intéressantes. [23] Souhaitons que, à l'aide de la riche documentation des greffes des notaires — encore une fois ! —, on poursuive des recherches qui accroîtront notre connaissance des types sociaux de la Nouvelle-France.

⁸⁰ Voir note 1, page 11.

⁸¹ Voir note 2, page 11.

⁸² Marcel Trudel, *Le régime seigneurial*. Publication n° 6 de la Société historique du Canada, 20 p., 21 cm.

⁸³ Roland Sanfaçon, « La construction du premier chemin Québec-Montréal et le problème des corvées », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, XII, 1958-59, 3-29.

⁸⁴ Voir note 7, page 13.

⁸⁵ Voir note 1, page 11.

⁸⁶ William Bennett MUNRO, *Crusaders of New France ; a Chronicle of the Fleur-de-lis in the Wilderness*, New-Haven, Yale University Press, 1918, 237 p., 21 cm.

⁸⁷ Charles William Colby, *Canadian Types of the Old Régime, 1608-1698*, New-York, H. Holt and Co., 1908, 366 p., 23 cm.

⁸⁸ Voir note 2, page 17.

Dans l'étude de la société du régime français, il importe beaucoup de s'arrêter à l'activité intellectuelle et artistique. Plusieurs auteurs se sont consacrés à cette recherche. Mentionnons les études de Gosselin,⁸⁹ de Groulx⁹⁰ et de Audet⁹¹ sur le système d'enseignement du régime français, l'ouvrage d'Antoine Roy sur Les lettres, les sciences et les arts...,⁹² les travaux de Morisset,⁹³ de Traquair⁹⁴ et de Gowans⁹⁵ sur les arts. En ce domaine, les études semblent bien engagées. Souhaitons qu'elles soient poursuivies, car tout n'a certainement pas été dit sur cet aspect important de la culture canadienne.

Si l'on a beaucoup écrit, jusqu'ici, sur la société du régime français, il reste néanmoins beaucoup à faire avant de prétendre à une connaissance approfondie de cette société. La rareté des bonnes études de détail, l'absence de toute recherche en certains secteurs et le peu d'historiens qui se soient intéressés à ces questions, voilà qui explique peut-être que nous n'ayons pas encore d'études d'ensemble sur la société du régime français. Mentionnons toutefois quelques contributions de bel-

-
- ⁸⁹ Amédée Gosselin, *L'instruction au Canada sous le régime français (1635-1760)*, Québec, Typ. Laflamme & Proulx, 1911, 501 p., 23 cm.
- ⁹⁰ Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada*, vol. I : *Dans le Québec*, Montréal, Granger, 1931, 22 cm.
- ⁹¹ Louis-Philippe Audet, *Le système scolaire de la province de Québec. Tome II : L'instruction publique de 1635 à 1800*, Québec, Les Éditions de l'Érable, 1950, 20 cm.
- ⁹² Antoine Roy, *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français. Essai de contribution à l'histoire de la civilisation canadienne*. Paris, Jouve & Cie, 1930, 292 p., 24.5 cm.
- ⁹³ Gérard Morisset, *L'architecture en Nouvelle-France*, Québec, 1949, 150 p., 19.5 cm. Le même, *Coup d'œil sur les arts en Nouvelle-France*, Québec, Charrier et Dugal, 1941, 170 p., 19 cm. Le même, *La vie et l'œuvre de frère Luc*, Québec, Médium, 1944, 19 cm. Dans plusieurs autres ouvrages, M. Morisset a traité des arts en Nouvelle-France. Son œuvre est un apport vraiment remarquable.
- ⁹⁴ Ramsay Traquair, *The Old Architecture of Québec ; A Study of the Buildings Erected in New France from the Earliest Explorers to the Middle of the Nineteenth Century*, Toronto, MacMillan Co. of Canada, 1947, XIX + 324 p., 30 cm. Traquair a également publié un grand nombre d'articles sur l'architecture religieuse.
- ⁹⁵ Alan Gowans, *Church Architecture in New France*, Toronto, University of Toronto Press, 1955, XII + 161 p., 25 cm.

le qualité : *Aux sources de notre histoire*, de Gérin ; ⁹⁶ *La civilisation de la Nouvelle-France* ⁹⁷ et *La société canadienne sous le régime français* ⁹⁸ de Frégault ; « La Nouvelle-France », un article de Marcel Trudel ; ⁹⁹ *La naissance d'une nation*, de Filteau ; ¹⁰⁰ [24] et quelques chapitres de *l'Histoire du Canada français*, de Groulx ¹⁰¹. Pour le moment, c'est donc à l'étude de détail des différents aspects de cette société que doivent s'attacher les historiens, afin qu'on puisse écrire un jour cette synthèse à laquelle nous rêvons tous.

Conclusion

Il est incontestable que l'on a fait, jusqu'ici, beaucoup de progrès vers la connaissance de notre régime français. Mais il reste à étudier plusieurs secteurs mal connus, que j'ai tenté d'indiquer, et à réinterpréter plusieurs aspects de notre histoire. En particulier, j'ai insisté sur la nécessité, en certains domaines, de faire un dépouillement systématique de ces sources essentielles que sont les greffes des notaires, les archives seigneuriales, les livres de comptes des institutions et des particuliers et les archives portuaires de France. Mais si les greffes des notaires sont, dans quelques districts judiciaires, accessibles et bien classés, il n'en va pas de même partout ; en outre, plusieurs institutions religieuses, qui conservent une riche documentation nécessaire à une étude approfondie du régime seigneurial ou de l'histoire des prix, ne mettent pas toujours volontiers leurs richesses à la disposition des historiens ; enfin, peu de recherches ont été faites dans les archives portuaires de France et il est très difficile, sinon tout à fait impossible, pour les chercheurs canadiens d'aller eux-mêmes explorer ces dépôts

⁹⁶ Léon GÉRIN, *Aux sources de notre histoire. Les conditions économiques et sociales de la colonisation en Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1946, 274 p., 19 cm.

⁹⁷ Voir note 1, page 11.

⁹⁸ Guy Frégault, *La société canadienne sous le régime français*, Ottawa, Les brochures de la Société historique du Canada, 1954, 16 p., 21 cm.

⁹⁹ Marcel Trudel, « La Nouvelle-France », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, II, 23-50.

¹⁰⁰ Voir note 2, page 11.

¹⁰¹ Voir note 7, page 13.

dont on ne fait du reste que soupçonner les richesses. Ce sont là trois obstacles sérieux. Le gouvernement provincial ne pourrait-il pas, par l'intermédiaire des Archives de la Province, faire déplacer vers les grands centres les archives notariales du régime français conservées au petit bonheur dans certains districts judiciaires éloignés ? Il serait essentiel aussi que le même service des Archives provinciales fasse microfilmer, avec la permission des communautés religieuses concernées, les archives d'intérêt national qu'elles conservent, ce qui, en plus d'aider considérablement la recherche, constituerait une excellente mesure de sécurité. Enfin, une politique semblable pourrait s'appliquer aux archives portuaires, dont les documents intéressant l'histoire du Canada devraient être microfilmés. Ces trois mesures, appliquées à temps, seraient une aide fort précieuse à la connaissance du régime français. ¹⁰²

André Vachon

Directeur des éditions,

Les Presses de l'Université Laval.

¹⁰² On comprendra que, dans les limites de cet exposé, nous ne pouvions faire état des instruments de travail et des éditions de documents relatifs à la Nouvelle-France. On nous permettra, toutefois, de rappeler les nombreuses publications (inventaires, index, bibliographies, éditions de documents, etc.) que nous devons aux Archives de la Province de Québec et dont ne saurait se passer l'historien de la Nouvelle-France.

[25]

COMMENTAIRE

Marcel Trudel

*Institut d'histoire,
Université Laval.*

[pp. 25-26.]

[Retour à la table des matières](#)

À l'inventaire patient que vient de présenter M. Vachon de l'état des recherches sur le régime français, je n'ai pas l'intention d'ajouter des éléments qu'il aurait oubliés. Je veux m'en tenir à un commentaire marginal.

Le travail de M. Vachon nous a surtout rappelé qu'il restait beaucoup à faire. Notre histoire du régime français souffre de vides effarants : songeons que nous ne savons encore presque rien de l'habitant, ni du rôle qu'il a joué dans la traite des pays d'en haut (lui qu'on représente si attaché au sol) ; qu'il n'existe aucune étude sociale d'un organisme aussi imposant que le Conseil Supérieur, aucune étude sociale des troupes de la colonie ; si l'on connaît assez bien le clergé de la grande époque mystique, nous savons très peu de choses du clergé du XVIII^e siècle, ce clergé qui cesse d'être missionnaire pour se « fonctionnariser ». Or il est essentiel de connaître exactement le régime français et surtout le régime français du XVIII^e siècle : ce sont les institutions du XVIII^e siècle, enfin stabilisées après les flottements du

XVII^e, qui ont fait le Canada français du XIX^e et, encore en bonne partie, celui d'aujourd'hui. Je parlais tantôt de clergé : pour comprendre le clergé du XIX^e siècle, c'est celui du XVIII^e qu'il faut étudier ; or on ne l'a pas étudié parce qu'il n'avait pas figure de vedette comme celui de l'époque mystique.

Le régime français, et en particulier celui du XVIII^e siècle, nous a laissé, au siècle suivant et plus tard, une vie religieuse conçue de telle façon, des normes déterminées, une société bâtie de telle manière. Nous ne pourrions bien nous connaître que lorsque nous connaîtrions bien ce régime français.

Et pourtant, on a souvent affirmé que, dans leurs préoccupations historiques, les Canadiens français s'en tenaient au régime d'avant 1760, négligeant en quelque sorte d'étudier ce qui s'était produit depuis. Pourquoi alors pouvons-nous, à propos de l'étude de ce régime français, parler de vides effarants ? Les explications sont nombreuses et vaudront, je pense, pour quelques-uns des champs d'enquête de ce colloque.

En excluant les conférences publiques qui se donnaient dans les universités depuis Ferland, conférences qui n'apportaient que de l'information, l'histoire n'est entrée comme discipline régulière dans nos universités de langue française qu'en 1947 ; c'est en 1947 seulement que les universités se sont mises à former des historiens : pour un groupe ethnique qui fonde tout avec acharnement sur l'histoire, c'est là un phénomène qui demeure pour moi un mystère. C'est dire qu'avant 1947, les historiens n'étaient en général que des autodidactes (médecins, notaires, avocats, membres du clergé), sauf les rarissimes exceptions qui avaient pu aller chercher outre frontières une formation historique. Dans ces conditions, notre bibliographie du régime français contient une part très lourde de travaux d'amateurs.

La fièvre de la recherche systématique n'avait pas encore saisi les universitaires ; et je dirais que c'est heureux, puisque la société d'alors n'encourageait pas la recherche : les rares chercheurs de ce temps n'ont survécu que par une force singulière de tempérament, selon la loi de la sélection naturelle ; et n'entraient dans certaines salles d'archives que ceux qui avaient eu assez de vigueur pour mettre la muselière au « chien méchant ». Dans les Facultés mêmes, c'était le règne de la dissertation, survivante de l'ancienne « amplification » ; il eût été gênant

pour un étudiant de faire des [26] travaux de recherche quand le professeur n'en faisait pas. Et rappelons, toujours à propos d'université, qu'il existait entre les Facultés un cloisonnement étanche : chaque universitaire se cantonnait dans sa discipline, faisant avec amour l'élevage de ses champignons, mais ignorant (quand cette ignorance n'était pas un certain sourire) ce qui se passait l'autre côté du mur mitoyen. L'histoire, pour sa part, se trouvait ou se voulait coupée de disciplines auxiliaires qui lui sont essentielles.

Tout cela, ajouté au problème des archives dont M. Vachon a parlé, aide à faire comprendre pourquoi, après avoir tant parlé du régime français, nous le connaissons si peu et si mal. Heureusement, il se fait un rapide progrès ; depuis quelques années, la situation de l'histoire s'améliore nettement. Le seul chemin parcouru dans l'enseignement universitaire depuis 1947 est étonnant : les candidats historiens sont plus nombreux, le personnel enseignant s'est multiplié et se livre tout entier à la recherche, la thèse est devenue un important moyen de formation de l'historien (ainsi, à l'Institut d'histoire de Laval, il faut une thèse pour la licence, une autre ensuite pour le diplôme d'études supérieures et une autre pour le doctorat : après quoi, on peut dire que l'historien a eu le temps de se faire la main) ; les étudiants reçoivent aussi un enseignement sur la recherche elle-même et la publication ; ils ont à leur disposition des outils que n'avaient pas leurs prédécesseurs, comme cet inventaire bibliographique d'histoire du Canada que nous avons à notre Institut. L'aide à la recherche est devenue facile et généreuse (ce qui n'empêche pas des incidents cocasses de se produire à la porte de certaines maisons où il y a des archives). Dans leur formation même ou dans l'exercice de leur profession, les historiens actuels ont des préoccupations plus étendues : étudiants, professeurs ou chercheurs, ils s'intéressent aux problèmes de la géographie humaine, de l'économie, de la sociologie, du juridique et d'autres disciplines, dans une vie universitaire où le cloisonnement tend à disparaître : les cours, les relations personnelles et les relations plus fréquentes d'une Faculté à une autre amènent l'historien formé ou en formation, à se situer non plus simplement dans le champ exclusif de l'histoire-discipline, mais dans un horizon plus sain des sciences de l'homme. Nous le constatons déjà dans les thèses que préparent nos candidats : par le choix du sujet et par la façon de le traiter (quoique sur ce dernier point il y ait des restrictions à faire), nos candidats montrent déjà

qu'ils ont davantage le souci de cet horizon des sciences de l'homme. Cette génération d'historiens (et, j'espère, celles qui suivront) nous fournira certainement une connaissance plus profonde de ce régime français qui nous a faits et permettra aux ouvriers des autres sciences de l'homme d'utiliser des données historiques plus exactes et plus abondantes quand ils étudieront la société vivante.

Marcel Trudel,
Institut d'histoire,
Université Laval.

Fin du texte